

Réf: Dossier N° : 48000

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MAMA AFRICA »**

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 8, 10,
05BP2472ABJ05**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MAMA AFRICA » .

Objet: Import-export, Achat et vente des produits agroalimentaires, Distribution générale de marchandises et produits, Transport international (marchandises & produits), Représentation des sociétés...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 8, 10, 05BP2472ABJ05

GERANT: Monsieur BOUSMAHA MOHAMMED.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09161 du 05/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8571 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

